



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 17

Réunion : 16/01/2024
Horaires : 14h30 à 16h00 Présentiel/Electronique

Président de séance : Mr Christian VIDAL

Présent(e)s : Mme Agnès IRLA, Mrs. Mazouz BELGHARBI, Patrick BOUDREAU, Francis DAUSSEING, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Roland MAURIN

Excusés : Mmes Laëtitia CHALEIL, Chantal DELOGE, Mrs Jacques ADGE, François IRLA, André LUCAS, Guy PUEYO

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.

Deuxièmes phases

La CRGC a procédé à la composition des secondes phases :

- U14 Régional
- U18F Territoire
- U15F Régional 1
- U15F Territoire
- Foot Entreprise Elite et Espoir

Transmis au Comité de Direction pour validation.

U14 Régional - Fin de première phase

Conformément au règlement de l'épreuve (article 13.1) et sous réserve de la validation du comité de direction, la CRGC remet à la disposition des districts organisateurs de la compétition U14 Territoire les clubs suivants (12) : Nimes Mas de Mingué, Millau, Mtp Lemasson, AF Catalan, St Jean Vedas, OC Sud Minervois, Blagnac FC, Grpt du Vaurais, Us Castelginest, Us Plaisance, St Orens FC, Rangueil FC

“Les équipes classées de la 10ème à la dernière place de ces mêmes poules seront reversées dans les différents championnats territoriaux U14 pour la seconde phase”

Accessions en U14 Régional Phase 2 (article 13.2 LFO)

“Les douze meilleures équipes issues de la première phase des championnats territoriaux U14. Dans la situation où le nombre de compétitions territoriales U14 ne permettrait pas d'obtenir douze (12) équipes classées à la 1 ère place de leur compétition, les places laissées vacantes seront comblées par la (ou les) meilleure(s) équipe(s) classée(s) à la deuxième place des championnats territoriaux U14, selon les critères de l'article 88 des Règlements Généraux de la L.F.O. (Partie I - Règlement Administratif).”

Sous réserve de la validation du comité de direction et sur proposition des Districts, sont proposés à l'accession : Sporting Perpignan Nord, SC Manduel, Pays Basse Ariège, FC Canal Nord, As Toulouse Mirail, Grpt USSG2L, Avenir Foot Lozère, Mtp Atlas Paillade, GC Lunel, Ol. Montalbanais, FC Bagatelle, Toulouse Nord FC

RAPPEL MODALITES CFTO Féminines (accessions R2), PAR U17 (accessions U18R2) et PAR U15 (accessions U16R2)

- ***Play Off C.F.T.O. FEMININES***

Le championnat féminin territorial d'Occitanie est composée de :

- deux poules Territoire, gérée par le District 31
- une poule Territoire, gérée par le District 34
- une poule Territoire, gérée par le District 81
- une poule autonome départemental 1, gérée par le District 12
- une poule autonome départemental 1, gérée par le District 46

A l'issue de ce C.F.T.O., les deux premiers de chaque poule participeront à la phase de play off (4 poules de 3)

Le premier de chaque poule Play Off accèdera en Régional (4 équipes)

- ***Accessions U15 vers U16R2***

Les 3 premiers de la poule Territoire Haute Garonne
Les 2 premiers de la poule U15 Territoire Phase 2 Hérault
Le champion du Gard
accéderont directement au championnat U16R2

6 accédants seront définis par la PAR U15, composée de :

- Les trois premiers de la phase territoire 32/65/31/09
- Les deux premiers de la phase territoire 11/66

Le premier du championnat U15D1 du Lot
Les trois premiers de la phase territoire 12/81/82
(9 équipes réparties en 3 poule de 3, les deux premiers de chaque groupe accèdent)

- **Accessions U17 vers U18R2**

Le premier de la poule Territoire Haute Garonne
Le premier de la poule Territoire Hérault
Le champion du Gard
accéderont directement au championnat U18R2

3 accédants seront définis par la PAR U17, composée de :
Le second de la phase territoire 31/09
Les deux premiers de la phase territoire 32/65/31/09
Les deux premiers de la phase territoire 11/66
Le premier du championnat U17D1 du Lot
Les trois premiers de la phase territoire 12/81/82
(9 équipes réparties en 3 poules de 3, le premier de chaque groupe accède)

- **Accessions D1 Séniors vers R3**

Rappel de l'article 10 du règlement du Championnat Régional 3

Accèdent aux championnats Régional 3, les douze (12) équipes des championnats Départemental 1 des District de la Ligue, désignées accédants selon les modalités définies par l'instance compétente de chaque District.

Dans la mesure où le championnat Régional 3 ne comporterait pas le nombre quatre-vingt-seize (96) équipes, il sera procédé à une accession supplémentaire par district, en suivant une liste hiérarchique déterminées dans les conditions ci-après, jusqu'à obtenir le nombre d'équipe attendu.

Pour déterminer les accessions supplémentaires, il est procédé à un classement des Districts sur la base de critères prédéfinis donnant lieu, à l'attribution d'un (1) à douze (12) points par critère.

Les Districts sont classés par ordre décroissant en fonction du nombre de points obtenus après cumul des deux critères suivants : a) Nombre de joueurs licenciés dans les catégories U20, Séniors et Vétérans (à l'issue de la saison N-1) ; b) Nombre d'équipes engagées dans les championnats départementaux Libre / Séniors (à l'issue de la saison N-1 avant application des éventuelles accessions et relégations).

Chaque critère donne lieu à l'attribution d'un (1) à douze (12) points étant entendu que le district ayant le plus de licenciés ou de club obtient douze (12) points et que le district en ayant le moins obtient un (1) point.

Sur la base du règlement ci-dessus, la commission établit le classement des districts au titre de la saison 2022-2023 (cinq premiers districts) :

- 1. HAUTE GARONNE**
- 2. HERAULT**
- 3. AVEYRON**
- 4. GARD LOZERE**
- 5. TARN**

Le nombre de districts bénéficiant d'une seconde accession sera notamment fonction du nombre de relégués de National 3 de la Ligue Occitanie.

Sous réserve de décisions administratives (notamment DNCG) et d'éventuels refus d'engagements dans les championnats régionaux, le nombre de districts bénéficiaires peut être synthétisé comme suit :

- si aucune descente LFO de N3 : 4 districts auront une accession supplémentaire,
- si une descente LFO de N3 : 3 districts auront une accession supplémentaire,
- si deux descentes LFO de N3 : 2 districts auront une accession supplémentaire,
- si trois descentes LFO de N3 : 1 district aura une accession supplémentaire,
- si quatre descentes ou plus LFO de N3 : aucun district n'aura d'accession supplémentaire

Tirages au sort – Coupes d'Occitanie

La Commission a procédé au tirage au sort de :

- 1/16èmes de finale CO Séniors
- 1/16èmes de finale CO U19
- 1/8èmes de finale CO Féminines Séniors
- 1/4 de finale CO U18 Féminines
- 1/4 de finale CO U15 Féminines

Replanification des rencontres

Les rencontres non jouées du week-end des 6, 7, 13 et 14 janvier 2024 ont été reprogrammées (voir en annexe et sur le site de la LFO, rubriques épreuves)

Tous les clubs ont été informés par mail des dates des rencontres reprogrammées.

Forfait enregistré à l'avance (astreinte LFO)

- 553855 LACAPELLE FOOT, forfait CO U19 à Benfica Graulhet le 06.01 (match 27496544) : amende 150€

Forfaits sur place

Attendu qu'à l'heure du coup d'envoi, l'officiel a constaté l'absence du club visiteur, la commission enregistre les forfaits ci-dessous :

- **520109** BALARUC STADE, forfait U20R Gr. B à Frontignan le 14.01 (match 26082383)

Score enregistré : FRONTIGNAN – BALARUC 3-0F. Amende : 30€

- **615469** LIEBHERR, forfait R1 Entreprise Phase 1 à Toac Toulouse le 12.01 (match 26048023)

Score enregistré : TOAC TOULOUSE – LIEBHERR 3-0F. Amende : 50€

Les frais de l'officiel sont à la charge du club en situation de forfait.

Retour Feuilles de match des 06 et 07.01.24

Feuilles de match en retard, amende 25,00€ :

- 553760 S.C.P.A.S. : match U17 R2 Gr. B (26072679)
- 505909 Rodez Aveyron F. : U14R Gr. C (26129775)
- 551773 Plaisance Pibrac Fut : R1 Futsal Gr. B (26048157)
- 582601 FC Canal Nord : CO Féminines (27650783)
- 545076 Cahors Fc : CO Féminines (27650776)
- 528507 Juvignac As : U16 R2 Gr. A (26105531)
- 515649 Carbonne Js : U16 R2 Gr. B (26107531)
- 519456 Blagnac Fc : CO U15 Féminines (27650705)

Retour Feuilles de match des 13 et 14.01.24

Feuilles de match en retard, amende 25,00€ :

- 554286 Us Colomiers : match R2 Fem Gr.B (26315469)
- 503393 Mauguio Carnon : match U20R Gr. A (26080944)
- 581893 Tlse Metropole Fc : match U18R2 Gr. B (26068418)
- 526462 FC Bagatelle : match U17R2 Gr. B (26072636)
- 520344 As Lattes : match U14R Gr. B (26318714)
- 851139 Toulouse Futsal C : match R1 Futsal Fem Ph.1 (27222766)
- 517036 US Pibrac : match R1 Gr. B (25945488)
- 505935 JS Cugnaux : match R2 Gr. D (25948284)
- 519456 Blagnac FC : match R3 Gr. E (25992923)
- 519483 : JS Chemin Bas A. : match U20R Gr. A (26080901)
- 524391 Toulouse FC : match Fem R1 (26067491)
- 560820 : Albi Marssac TFA : match Fem R2 Gr. B (26315472)
- 550123 Canet Roussillon FC : match U16 R1 Gr. A (26098425)
- 505904 As Muret : match U16 R1 Gr. B (26190949)
- 515649 Js Carbonne : match U16 R2 Gr. B (26107624)
- 530100 Usepmm : match U14R Gr. B (26318737)
- 510389 Us Castanet : match U14R Gr. D (26147248)
- 580906 Bouloc Sporting Futsal : match R1 Futsal Gr. A (26048093)
- 540542 Montpellier Petit Bard Fc : match R2 Gr. A (25944094)

Dossiers

- Match Coupe d'Occitanie Féminines Isardes du Comminges / Tlse Métropole FC du 06.01 (27650782)

Pris note du rapport de l'officiel, notifiant de l'arrêt de la rencontre à la 48ème minute en raison de conditions météorologiques empêchant le bon déroulement de la rencontre,

La CRGC, donne match à REJOUER au 17.02.24 (en intégralité)

Rappelle aux clubs que seules les joueuses qualifiées à la première date de la rencontre pourront y prendre part, celle-ci ayant eu un commencement d'exécution (article 120 RG FFF)

- Match U18 Régional 1 Poule A SC Sète / GC Lunel du 14.01 (26314777)

Pris note du rapport de l'officiel, notifiant de l'arrêt de la rencontre à la 26ème minute en raison de la grave blessure d'un joueur du club visiteur, nécessitant l'intervention des services de secours, occasionnant l'arrêt définitif de la rencontre,

La CRGC, donne match à REJOUER au 28.01.24 (en intégralité)

Rappelle aux clubs que seuls les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre pourront y prendre part, celle-ci ayant eu un commencement d'exécution (article 120 RG FFF)

Commission Régionale Médiation, Prévention, Sécurité

Une réunion a eu lieu entre toutes les composantes de la LFO (CRA, techniciens, compétitions, CRTIS, communication...) afin de présenter les axes de travail de la CRMPS et la mise en place d'une nécessaire transversalité entre les différentes commissions.

Des réunions périodiques seront mises en place afin d'anticiper les situations conflictuelles et identifier les potentielles rencontres à risque (enjeu majeur, antécédents...).

M. Christian Vidal sera le référent privilégié de la CRGC sur ces questions. Il sera assisté de Roland Maurin.

Prochains tirages

Mardi 30.01.24 - Montpellier

- 1/8èmes de finale CO Séniors
- 1/16èmes de finale CO U20
- 1/16èmes de finale CO U17
- 1/16èmes de finale CO U15

Questions diverses

M. Christian VIDAL fait un point sur les visites de terrains et les différentes candidatures à l'organisation des finales régionales (Pitch et Coupe d'Occitanie)

Mme Agnès IRLA fait un point sur les retraits notamment en championnat régional Futsal R2, notamment en raison de frais d'arbitrage jugés excessifs par les clubs. Un état des lieux complet et une étude chiffrée devra être mise en place avec le comité de direction.

Le Président de séance,
Christian VIDAL

Le secrétaire,
Cyril DURAND

ANNEXE

MODIFICATIONS – FORFAITS – GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

SENIORS REGIONAL 2 POULE D

Programme la rencontre Journée 14 – SOUES CIGOGNE / SALIES MANES Le samedi 02.03 à 18H00
Demande saisie le 08.01.24

U20 REGIONAL POULE B

Programme la rencontre Journée 12 – FRONTIGNAN / NARBONNE le dimanche 28.01 à 15h00
Demande saisie le 12.01.24

Programme la rencontre Journée 13 – ALBERES ARGELES / ASM 34 le dimanche 03.02 à 14h00
Demande saisie le 09.01.24

Programme la rencontre Journée 17 – ALBERES ARGELES / BALARUC LES BAINS le dimanche 07.04 à 11H30
Demande saisie le 09.01.24

U18 REGIONAL 1 POULE A

Programme la rencontre Journée 11 – CASTELNAU CRES / CANET ROUSSILLON le 20.01 à 14h30
Demande saisie le 29.12.23
Programme la rencontre Journée 13 – LUNEL / USEPMM le 02.03 à 15H30
Demande saisie le 05.01.24

U17 REGIONAL 1 POULE A

Programme la rencontre Journée 12 – LUNEL / CASTELNAU CRES. 2 le 04.02 à 10h30
Demande saisie le 04.01.24
Programme la rencontre Journée 14 – LUNEL / CARCASSONNE FAC le 16.03 à 18h
Demande saisie le 04.01.24

U16 REGIONAL 2 POULE A

Programme la rencontre Journée 12 – BLAGNAC / NARBONNE Le samedi 27.01 à 15H00
Demande saisie le 18.12.23

Programme la rencontre Journée 10 – JUVIGNAC / LUNEL le dimanche 14.01 à 15h00
Demande saisie le 21.12.23

Programme la rencontre Journée 12 – CANET EN ROUSSILLON / BEZIERS le dimanche 03.02 à 14h00
Demande saisie le 04.01.24

Programme la rencontre Journée 12 – JCFA / FU NARBONNE le dimanche 28.04 à 10H30
Demande saisie le 10.01.2456

U16 REGIONAL 2 POULE B

Programme la rencontre Journée 14 – GEF88 / GGNT le dimanche 03.02 à 14h00
Demande saisie le 02.01.24

COUPE OCCITANIE U15

Programme la rencontre Journée 1 – ONET LE CHÂTEAU / ALBI le 27.01 à 14h
Demande saisie le 23.12.23

Programme la rencontre Journée 1 – ST NAUPHARY / RODEZ le 28.01 à 15h
Demande saisie le 23.12.23

U15 REGIONAL POULE C

Programme la rencontre Journée 16 – MURET / COLOMIERS le samedi 23.03 à 18h00
Demande saisie le 12.01.24

FEM REGIONAL 2 POULE A

- Programme la rencontre Journée 18 – CANOHES TOUL/ JCFA le samedi 09.03 à 20h00
Demande saisie le 21.12.23
- Programme la rencontre Journée 19 – CANOHES TOUL/ LATTES le samedi 23.03 à 20h00
Demande saisie le 21.12.23
- Programme la rencontre Journée 20 – CANOHES TOUL/ POLLESTRES le samedi 06.04 à 20h00
Demande saisie le 21.12.23

U18 FEM REGIONAL 1

- Programme la rencontre Journée 13 – MONTPELLIER HSC / MONTPELLIER AS PTT le 20.01 à 10H30
Demande saisie le 21.12.23

U15 FEM REGIONAL 1

Programme la rencontre Journée 02 – BLAGNAC / SFBA le samedi 27.01 à 16h00
Demande saisie le 16.01.24

Programme la rencontre Journée 04 – MONTAUBAN / US PLAISANCE le dimanche 03.02 à 15h00
Demande saisie le 17.01.24

Après étude, la Commission émet un **AVIS DEFAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

U18 REGIONAL 1 POULE A

Match SETE / CASTELNAU CRES du 04.02.24
Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 10.02.24

La Section JEUNES

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de LOURDES – la date du 10.02.24 est réservée pour les 16èmes de finale de Coupe Occitanie U19
- Match maintenu comme initialement prévu

U18 REGIONAL 1 POULE B

Match LOURDES / JET du 27.01.24

Demande effectuée sur FOOTCLUBS par le club de LOURDES pour reporter la rencontre au 10.02.24

La Section JEUNES

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de LOURDES – la date du 10.02.24 est réservée pour les 16èmes de finale de Coupe Occitanie U19
- Match maintenu comme initialement prévu

U18 REGIONAL 2 POULE A

Match ROUSSON / CAISSARGUES du 04.02.24

Demande sur FOOTCLUBS effectuée par le club de CAISSARGUES pour jouer la rencontre le 03.02 à 17h30

Accord du club de ROUSSON

La Section JEUNES

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs - éclairage du stade Laurent BLANC classé E7 non conforme aux règlements de la LFO - avec l'accord des 2 clubs la rencontre pourrait se jouer au plus tard à 15h45

REPROGRAMMATION DES MATCHS SENIORS – JEUNES – FEMININES - COUPES

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de reprogrammer **les rencontres non jouées du 6 et 7 janvier 24**, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

Section SENIORS

REGIONAL 1 POULE C

- BIARS BRETENOUX / COLOMIERS II è le 10/02/24

REGIONAL 2 POULE D

- LEGUEVIN / SALIES MANE è le 27/01/24

Section Jeunes et Coupes

COUPE OCCITANIE U19

- PLATEAU NESTES / EFC AURIGNAC è le 27/01/24
- GOAL / ATLAS PAILLADE è le 27/01/24

Décide : de reporter les matchs des championnats U18 – U17 et U16 prévus le 27-28/01/24 des équipes qualifiées en coupes d'Occitanie Jeunes (matchs du 27/01)

- U18 R2 - A : GOAL / MENDE è 10/02
- U18 R2 - A : FABREGUES / ATLAS PAILLADE è 10/02
- U17 R2 - B : PLATEAU NESTES / GPT ESPOIR FC 88 è le 17/02
- U16 R2 - A : OC PERPIGNAN / LATTES è le 10/02
- U16 R2 - B : PYRENEES ARIEGEOISES / GARONNA NORD è le 10/02
- U16 R2 - B : CARBONNE / MONTBAZENS RIGNAC è le 18/02

- U16 R2 - B : ALBI MARSSAC / GPT VAURAIIS è le 11/02

Section Féminines

REGIONAL 2 FEM. POULE B

- SALIES MANE / GSCPF è le 17/02/24

COUPE OCCITANIE FEM

- ISARDES / TLSE METROPOLE è le 17/02/24

Match du 06.01.24 arrêté sur place à la 48ème minutes terrain devenu impraticable, à REJOUER avec les joueuses qualifiées à première date (6/1/24)

FEMININES U18 R1 POULE A

- C.O COTEAUX / COLOMIERS è le 10/02/24

- **Décide** : de reprogrammer **les rencontres non jouées du 13 et 14 janvier 24**, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

Section SENIORS

SENIORS REGIONAL 1 POULE C

- MENDE / MONTAUBAN est reportée au 10.02.24

Le club de MENDE est qualifié en Coupe Occitanie (match le 27.01) en cas de victoire le match sera reprogrammé automatiquement au 17.02

SENIORS REGIONAL 2 POULE B

- PAYS MAZAMET / USJ est reportée au 27.01.24

REGIONAL 3 POULE A

- ST GILLES AEC / ST JEAN VEDAS reporté au 28.01.24
- MAUGUIO CARNON / STADE BEAUCAIROIS reporté au 28.01.24

REGIONAL 3 POULE B

- ST AFFRIQUE / MILLAU reporté au 10.02.24

Si le club de MILLAU est vainqueur du match de Coupe Occitanie du 27.01, le match sera reporté au 17.02.24

REGIONAL 3 POULE D

- REQUISTA / ALBI reporté au 10.02.24
- BIARS BRETENOUX / GAILLAC reporté au 27.01.24
- LE MONASTERE / ONET LE CHÂTEAU 2 reporté au 10.02.24

Si le club de ONET LE CHATEAU est vainqueur du match de Coupe Occitanie du 27.01, le match sera reporté au 17.02.24

REGIONAL 3 POULE E

- CASTRES US FOOT / J.ENT. TOULOUSAINNE reporté au 10.02.24

Si le club de J.ENT. TOULOUSAINNE est vainqueur du match de Coupe Occitanie du 27.01, le match sera reporté au 17.02.24

REGIONAL 3 POULE G

- ST GIRONS / LE FOSSAT reporté au 27.01.24

Section Jeunes

U20 REGIONAL POULE B

- ASM 34 / BEZIERS est reportée au 17.02

U18 REGIONAL 1 POULE A

Match **SC SETE / GC LUNEL du 14.01** - Match 26314777

- Vu la feuille de match et le rapport de l'arbitre central, Attendu que la rencontre a été définitivement arrêtée à la 26ème minute, suite à la grave blessure d'un joueur qui a nécessité l'intervention des services de secours,
- La CRGC donne le match à REJOUER en son intégralité et **à REPROGRAMME la rencontre SC SETE / GC LUNEL au 28.01.24**
à La Commission rappelle aux deux clubs que seuls peuvent participer les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre (14/01)

Match ALES / ENT SC MONTFERRIER du 04.02.24

En raison de la qualification de l'équipe de l'ENT.ST CLEMENT MONT pour le prochain tour de la Coupe Gambardella prévu le 04.02.24,

La Section JEUNES

- Reprogramme ALES / ENT SC MONTFERRIEER le 17.02.24

U18 REGIONAL 2 POULE A

- GOAL / ROUSSON reporté au 17.02.24

U18 REGIONAL 2 POULE B

- VIGNOLE / FC MAS reporté au 17.02.24

U16 REGIONAL 2 POULE B

- ESP FC 88 / GPT VAURAI est reportée au 17.02

U15 REGIONAL POULE B

- CASTRES / RANGUEIL est reportée au 17.02

U15 REGIONAL POULE C

- RODEZ / AUCH est reportée au 17.02.

Section FEMININES

SENIORS FEM REGIONAL 1

- RODEZ / GAILLAC est reportée au 17.02

- **Décide** : de reprogrammer la rencontre non jouée le 17 janvier 24,

Section SENIORS

REGIONAL 3 POULE F

- ST NICOLAS / FC NEGREPELISSE MONT reporté au mercredi 24.01.24

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 1 POULE A

Match MONTPELLIER ATLAS / FABREGUES du 21.01

Suite au retour de la CR des TERRAINS,

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre SENIORS REGIONAL 1 POULE A du 21.01 à 15h00

- MONTPELLIER ATLAS / FABREGUES se joue le 20.01 à 18h30 sur les installations sportives CHAMPS NOIRS à ST MATHIEU DE TREVIERS

REGIONAL 1 POULE B

Match TOULOUSE METROPOLE / CANET EN ROUSSILLON du 20.01

Suite à la modification de la Mairie de TOULOUSE

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS, émet un AVIS FAVORABLE à la modification du terrain pour la rencontre SENIORS REGIONAL 1 POULE B du 20.01, à titre exceptionnel.

- TOULOUSE METROPOLE / CANET EN ROUSSILLON se joue le 20.01 à 18H00 sur le terrain ARGOULETS 5 Synthétique à TOULOUSE

REGIONAL 1 POULE C

Match RODEZ AVEY / TARBES du 06.1

Suite au courrier du club de RODEZ, nous informant des conditions climatiques très pluvieuses en Aveyron,

Suite à l'accord de la Mairie de SEBAZAC pour le prêt de leurs installations sportives,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un AVIS FAVORABLE à la modification de terrain pour la rencontre SENIORS REGIONAL 1 POULE C du 06.01

- RODEZ AVEYRON / TARBES PY se joue sur les installations sportives CHRISTIAN DUMAS 1 (Synthétique) à SEBAZAC CONCOURS.

Match REGIONAL 1 POULE B : RODEO FC / TLSE METROPOLE du 13.01.24

Match REGIONAL 3 POULE : RANGEUIL / POUVOURVILLE du 13.01.24

Mail du service des Sports de la ville de Toulouse, informant que le stade de Barran est envahi par les gens du voyage.

La mairie de Toulouse rencontre de grandes difficultés pour relocaliser les matchs de Rodéo FC et Rangueil FC prévu samedi 13 janvier sur des terrains conformes aux exigences des règlements des terrains et de l'éclairage.

Compte tenu que les terrains vacants ont un éclairage insuffisant pour le championnat REGIONAL 1 et REGIONAL 3

La Section SENIORS, programme les rencontres ci-dessous en diurne :

REGIONAL 1 POULE B :

- RODEO FC / TLSE METROPOLE est fixée le 14.01 à 15h au terrain synthétique du Mirail Cosec

SENIORS REGIONAL 2 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Seniors, suite à la rencontre non jouée le 17.01 et au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **DECIDE** : de reprogrammer la rencontre suivante :
- FONSORBES / UNION ST JEAN est reportée au **10.02**

La CRGC informe les clubs qu'en cas de rencontre non jouée à cette nouvelle date, la rencontre pourra être programmée un MERCREDI

SENIORS REGIONAL 2 POULE D

Match LEGUEVIN / CAZERES du 20.01

Suite à l'arrêté Municipal de la Ville de LEGUEVIN, interdisant l'utilisation des terrains de football sis route de la Salvetat St Gilles (PINS VERTS 1)

Suite à l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DEFAVORABLE à l'inversion de la rencontre

*(Léguevin recevrait dans les **trois dernières journées** et Cazerès se déplacerait 3 fois également, en contradiction avec nos textes).*

REGIONAL 3 POULE A

Match ST GILLES AEC / ST JEAN DE VEDAS non joué le 13.01, reporté au 28.01 (journée de rattrapage)

Demande du club de ST JEAN DE VEDAS de reporter la rencontre au 11 ou 18 février en raison de l'absence de l'entraîneur

Refus du club de ST GILLES AEC

La Section SENIORS

- Compte tenu que le club de ST GILLES AEC refuse la demande du club adverse
- Compte tenu que l'entraîneur peut être changé exceptionnellement
- Compte tenu que la date du 28.01.24 est une journée de rattrapage prévu au calendrier de début de saison
- La Commission maintien la rencontre au 28.01.24

REGIONAL 3 POULE C

Club HAUT MINERVOIS OL

A compter du dimanche 25 février et jusqu'à la fin du championnat, le club recevra ses adversaires au stade de Caunes Minervois

REGIONAL 3 POULE D

Match BIARS BRETENOUX / GAILLAC US du 27.01 à 19h

En raison du match de Coupe Occitanie Intersport Seniors, BIARS BRETENOUX / FRONTIGNAN programmé le 27.01 à 18h,

La Section SENIORS

- Programme la rencontre BIARS BRETENOUX 2 / GAILLAC le 28.01 à 15h

REGIONAL 3 POULE E :

Suite au mail de la Mairie de Toulouse,

- RODEO FC / POUVOURVILLE est fixée le 14.01 à 15h au terrain synthétique de RANGUEIL

REGIONAL 3 POULE E

Suite au mail de la Mairie de Toulouse, les matches prévus sur le terrain BARRAN HONNEUR sont repositionnés sur le terrain LA RAMEE 1 – Tournefeuille –

POUVOURVILLE / BLAGNAC 3 e 03.02 à 18h

RANGUEIL FC / GRAULHET FC le 03.02 à 20h

REGIONAL 3 POULE C

Suite à la réclamation du club d'Albères Argelès, la CR des Terrains confirme que la date d'échéance du classement du terrain n° 112720102 complexe sportif 2 à PALAJA est dépassée, de ce fait ce terrain ne répond plus aux normes,

Par conséquent la rencontre BRIOLET / ALBERES ARGELES 2 est programmée le 13.01 à 19h au terrain n° 1 du complexe sportif Palaja (herbe)

Toutes les rencontres du club de BRIOLET devront se jouer sur le terrain n° 1 du complexe sportif Palaja (herbe) jusqu'à la fin de saison

REGIONAL 3 POULE G

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre SENIORS REGIONAL 3 POULE G

- CARBONNE / SEYSSE FROUZINS se jour le mercredi 24.01 à 20h30 sur le terrain ALFRED PREVOST à CARBONNE.

U20 REGIONAL

Match MAUGUIO CARNON / AIMARGUES du 14.01

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour de la rencontre U20 REGIONAL

Suite au retour de la CR des Arbitres,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS DEFAVORABLE à la modification de la rencontre

- MAUGUIO CARNON / AIMARGUES du 14.01.24 est maintenue à sa date et heure initiales.

Match N CHEMIN BAS / N LASSLIEN du 20.01

Suite au mail du District Gard Lozère, gestionnaire des terrains de la ville de Nîmes

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U20 REGIONAL POULE A du 20.01

- N CHEMIN BAS / N LASALLIEN se joue le 20.01 à **12H00** sur le terrain JEAN BOUIN à Nîmes.

U20 REGIONAL POULE B

Suite à l'accord des deux clubs pour REPORTER la rencontre U20 REGIONAL POULE B du 20.01 au 10.02

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DEFAVORABLE au report de la rencontre

- BEUCAIRE ST / ALBERES ARGELES est maintenue à sa date initiale (le 20.01 à 15H30).

Nous vous rappelons qu'un tour de Coupe Occitanie U20 est programmé le 10 et 11 février, le club de BEUCAIRE STADE est qualifié.

COUPE OCCITANIE U19

Match FC MAS / GRP CAHORS PSVD OLT du 05.01.24 à 18h – terrain en herbe à AUSSONNE

Suite arrêté municipal de la mairie d'AUSSONNE,

Suite avis favorable donné exceptionnellement par la C.R des Terrains

La Section COUPES

Programme la rencontre FC MAS / GRP CAHORS PSVD OLT le 05.01 à 18h au terrain synthétique de SEILH

Suite notification de décision de la C. Régionale de Discipline en date du 09.01.24 :

RENCONTRE N° 27496518 : AV.S. GIGNACOIS (503188) / U.S.O. FLORENSAC PINET (546234) du

09.12.2023. – Coupe Occitanie

LA COMMISSION DECIDE :

AV.S. GIGNACOIS (503188) :

1. Perte, par pénalité, de la rencontre n° 27496518 du 09.12.2023 comptant pour la Coupe Occitanie U19 - Amende : 100 euros (Article 16 Annexe I)

U.S.O. FLORENSAC PINET (546234) :

1. Perte, par pénalité, de la rencontre n° 27496518 du 09.12.2023 comptant pour la Coupe Occitanie U19 - Amende : 100 euros (Article 16 Annexe I)

La Section COUPES

- Prends note de l'extrait de décision de la CRD du 09.01.24
- Annule la rencontre du 10.02 MONTPELLIER AS PTT / GIGNAC ou FLORENSAC

- Le club MONTPELLIER AS PTT est qualifié pour les 8^{èmes} de finale de la Coupe Occitanie U19

Suite notification de décision de la C. Régionale de Discipline en date du 09.01.24 :

RENCONTRE N° 27496541 : F.C. EAUNES LABARTHE SUR LEZE (547304) / ARRATS GIMONE SAVE (561224) 09.12.2023. – Coupe Occitanie U19

LA COMMISSION DECIDE :

- *Résultat acquis sur le terrain*

La Section COUPES

- Prends note de l'extrait de décision de la CRD du 09.01.24
- Confirme la rencontre FC EAUNES / NIMES le 10.02 à 15h

U18 REGIONAL 1 POULE B

Suite retour de la CR Arbitrage et Section JEUNES

Match L'UNION ST JEAN / BLAGNAC du 13.01 à 16h

Demande et accord des 2 clubs effectuée le 11.01.24 pour jouer la rencontre à 14h30

La Section JEUNES

Compte tenu du délai largement dépassé (15 jours minimum avant la date du match)

Compte tenu que certains officiels déjà désignés sont indisponibles pour le coup d'envoi à 14h30

Compte tenu que l'éducateur t peut être exceptionnellement changé

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs
- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U18 REGIONAL 2 POULE A

Match GOAL / ROUSSON du 13.01.24

Demande du club de ROUSSON de reporter la rencontre à une date ultérieure en raison de l'absence de l'éducateur

La Section JEUNES,

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande du club de ROUSSON – l'éducateur peut être changé.
- GOAL / ROUSSON est maintenu le 13.01 à 15h au stade Perre Courbertin à Castelnaudary

Match SETE FC / CASTELNAU CRES du 04.02.24

Demande et accord des 2 clubs de reporter la rencontre au 25.02.24 en raison de l'absence de l'éducateur du club de Castelnaudary.

La Section JEUNES

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs

L'éducateur peut être exceptionnellement changé

Match **SC SETE / GC LUNEL du 14.01** - Match 26314777

Vu la feuille de match et le rapport de l'arbitre central,

Attendu que la rencontre a été définitivement arrêtée à la 26ème minute, suite à la grave blessure d'un joueur qui a nécessité l'intervention des services de secours,

La CRGC donne le match à REJOUER en son intégralité et

à REPROGRAMME la rencontre SC SETE / GC LUNEL au 28.01.24

à La Commission rappelle aux deux clubs que seuls peuvent participer les joueurs qualifiés à la première date de la rencontre (14/01)

U18 REGIONAL 2 POULE B

Match LACAPELLE FOOTBALL / GRP CAHORS PSVD OLT du 21.01.24

Demande du club LACAPELLE FOOTBALL d'inverser la rencontre en raison de l'indisponibilité du stade Croix de Fer

La Section JEUNES

- À ce jour le service compétitions n'a pas reçu d'attestation municipale interdisant le stade Croix de Fer le 21.01.24
- Émet un AVIS DEVORABLE à la demande du club LACAPELLE FOOTBALL, celui-ci recevrait les 3 dernières journées du championnat.

Match LACAPELLE FOOTBALL / GRP CAHORS PSVD OLT du 21.01 à 11h terrain de la Croix de Fer à Cahors
Réception mail du service des sports informant de l'indisponibilité du terrain Croix de Fer à Cahors pris par le rugby et de l'attribution de nouvelles installations

La Section JEUNES

- Programme la rencontre LACAPELLE FOOTBALL / GRP CAHORS PSVD OLT du 21.01 à 11h au terrain synthétique Pierre Ilbert à Cahors

COUPE OCCITANIE U17

Match ENT ST MATHIEUR CLARET / ALES O du 27.01 à 15h

Demande du club ENT ST MATHIEU CLARET de jouer le dimanche 28.01 à 11h en raison de l'occupation du terrain par des équipes évoluant en championnat de niveau District

Refus sur FOOTCLUBS du club d'ALES

La Section COUPES, conformément aux règlements de la LFO

- Maintien la rencontre comme initialement prévu

U17 REGIONAL 1 POULE B

Match JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE / ALBI US du 13.01.24

Suite réception de l'accord de prêt du terrain Nelson PAILLOU n° 5 de la mairie de Muret

Suite accord du club de l'US ALBI

La Section JEUNES

- Programme la rencontre JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE / ALBI US le 14.01 à 10h30 au complexe sportif Nelson Paillou 5 synthétique à MURET

U17 REGIONAL 2 POULE A

Match PYR.ARIEGEOISES F / AGDE RCO du 20.01.24 à 15h

Demande du club PYR.ARIEGEOISES F pour jouer la rencontre à 14h

Refus du club d'AGDE RCO

- La rencontre est maintenue comme initialement prévu

U16 REGIONAL 1 POULE A

Match MENDE AV / CASTELNAU du 20.01

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U16 REGIONAL 1 POULE A du 20.01

- MENDE AV FOOT / CASTELNAU se joue à 13h00 le 20.01 sur le terrain SYNTHETIQUE du CAUSSE D'AUGE à MENDE.

Match MAS DE MINGUE / MENDE AV du 13.01

Suite au mail de la Mairie de BELLEGARDE pour le prêt de leurs installations sportives à NIMES MAS DE MINGUE pour la rencontre U16 REGIONAL 1 POULE A du 13.01

Suite au mail du club de NIMES MAS MINGUE,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE

- MAS DE MINGUE / MENDE AV se joue le 13.01 à 15H00 à Stade de la CLAIRETTE à BELLEGARDE.

Match JUVIGNAC / LUNEL du 14.01

Suite à l'accord des deux clubs pour modification de la rencontre U16 REGIONAL 2 POULE A du 14.01

Suite à l'attestation de la Mairie de Montpellier pour le prêt de leurs installations sportives au club de JUVIGNAC

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE à la modification

- JUVIGNAC / LUNEL GC se joue le 14.01 à **11H00 sur le terrain MOSSON 5 à Montpellier.**

U16 REGIONAL 1 POULE B

Match TOULOUSE LARDENNE / COLOMIERS du 04.02

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section JEUNE émet un avis favorable à la modification de la rencontre U16 REGIONAL 1 POULE B du 04.02

- TOULOUSE LARDENNE / COLOMIERS se joue le 28.01 à 10h30.

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match BALMA / THUIR du 20.01

Suite à l'accord des deux clubs,

Suite à l'accord de la CR des Arbitres,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U16 REGIONAL 2 POULE A du 20.01

- BALMA / THUIR FC se joue le 20.01 à 18H00 sur le terrain LATECOERE à BALMA.

Match LATTES / NARBONNE du 20.01

Suite au mail du club de NARBONNE pour le report de la rencontre U16 REGIONAL 2 POULE A du 20.01 (décès du père d'un éducateur)

La CR gestion des compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE au report

- LATTES / NARBONNE est reportée au 24.02

U16 REGIONAL 2 POULE B

Match GIROU FC / AGS du 27.01.24

Demande du club de AGS de reporté la rencontre en raison de la participation de l'équipe U16 en Coupe Occitanie U17

La Section JEUNES

- Émet un avis favorable à la demande du club
- Reprogramme la rencontre GIROU FC / AGS le 10.02.24

U15 REGIONAL 1 POULE A

Match ALES OL / FRONTIGNAN du 13.01

Suite au mail du club OL ALES,

La CR Gestion des Compétitions émet un avis favorable à la modification de terrain pour la rencontre U15 REGIONAL 1 POULE A du 13.01

- ALES OL / FRONTIGNAN se joue le 13.01 à 14H00 sur le terrain DELAUNE à ALES.

U15 REGIONAL POULE B

Match CASTRES US / RANGUEIL du 13.01

Suite à l'arrêté Municipal de la Ville de CASTRES pour le week-end 13 et 14.01

Suite à l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre U15 REGIONAL POULE B du 13.01

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DEFAVORABLE à l'inversion de la rencontre (Réglementairement le club de CASTRES ne peut pas recevoir les 3 dernières journées)

- CASTRES US / RANGUEIL est reporté à une date ultérieure.

U14 REGIONAL POULE A

Match CLERMONTAISE / MONTPELLIER LEMASSON du 13.01 à 14h – terrain n° 2 complexe Sportif l'Estagnol

Suite arrêté municipal de la mairie de Clermont l'Hérault interdisant le complexe sportif de l'Estagnol (terrains et annexes) du 11 au 14.01.24 inclus

La Section JEUNES, compte tenu que cette rencontre correspond à la dernière journée de la phase 1

- Programme exceptionnellement la rencontre du 13.01 à 14h CLERMONTAISE / MONTPELLIER LEMASSON au terrain synthétique du stade Jean Pinet à Clermont l'Hérault

Match CLERMONTAISE / MONTPELLIER LEMASSON du 13.01 à 14h - terrain synthétique du stade Jean Pinet à Clermont l'Hérault

En raison d'un plateau U12 et U13 programmé au stade Jean PINET,

Compte tenu que cette rencontre doit impérativement se jouer étant donné que c'est la dernière journée de la phase ALLER

La Section JEUNES

Programme la rencontre CLERMONTAISE / MONTPELLIER LEMASSON le 14.01 à 11h au stade Jean PINET

REGIONAL 2 FEM POULE A

Match JCFA / FC THONGUE LIBRON du 14.01.24

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 24.02.24

La Section FEMININES

- Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
JCFA / FC THONGUE LIBRON est programmée le 24.02.24 - Si cette rencontre ne peut pas se jouer le 24.02, elle devra obligatoirement se jouer avant le 28.02.24

REGIONAL 2 FEM POULE B

Suite à un arrêté Municipal de la ville de LESPINASSE, absence d'éclairage sur le terrain BELDOU N°2

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

- DECIDE de MODIFIER la plage horaire et jour des rencontres SENIORS FEM REGIONAL du club de CANAL NORD.

En conséquence le club de CANAL NORD (582601) recevra ses adversaires sur ses installations sportives **Le DIMANCHE à 15h00 à compter du 22.01.24**

COUPE OCCITANIE U18 FEM

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, suite à la décision CRRM + victoire de RODEZ à COLOMIERS.

- **INVERSE** la rencontre suivante (règle recevant : visiteur) ASPTT recevant tour précédent, RODEZ vainqueur visiteur (article 69.3) :
- RODEZ AVEYRON / MONTPELLIER AS PTT du 10.02

U18 FEM REGIONAL 1

Match GSCPF / MONTPELLIER HSC du 14.01

Suite à la dérogation de la CR des Terrains pour faire jouer une rencontre sur les installations sportives PLAINES DE SPORT Christian JUMEL (Synthétique) à Fontenilles,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification du terrain de la rencontre U18 FEM REGIONAL 1 du 14.01

- GSCPF / MONTPELLIER HSC se joue le 14.01 à 14H00 sur le terrain Christian JUMEL (Synthétique) à Fontenilles.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matches,

- **DECIDE** : de reprogrammer les rencontres suivantes :

U18 FEM REGIONAL 1

- RODEZ / TRAPEL PENNAUTIER du 10.02 est reportée au 24.02

U18 FEM ACCESSION POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **DECIDE** : de reprogrammer les rencontres suivantes :
- TARBES / ST ORENS du 21.01 est reportée au 11.02.24

U18 FEM TERR POULE A

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U18 TERR FEM POULE A du 06.01 (inversion)

- ASM 34 ↔ FC LBE se joue le 06.01 à 15h00 sur le terrain MUNICIPAL à LATOUR BAS ELNE.

U18 FEM ESPOIR POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section Féminines, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **DECIDE** : de reprogrammer les rencontres suivantes :
- CADOURS / AUCH du 20.01 est reportée au 10.02.24

U18 FEM ESPOIR POULE E et F

Suite au retrait de l'équipe de RANGUEIL (537945) en U18 FEM ESPOIR POULE F

Suite au mail du club de PLATEAU NESTES FOOT (560950) souhaitant changer de Poule, actuellement en U18 FEM ESPOIR POULE E

La CR Gestion des Compétitions section Féminines :

- Valide le forfait de l'équipe de RANGUEIL en U18 FEM ESPOIR POULE F
- Modifie la Poule F en U18 ESPOIR (PLATEAU DE NESTE FOOT remplace RANGUEIL).

Match US PLAISANCE / FC EAUNE LABARTHE du 20.01

Suite à l'accord des deux clubs pour inverser la rencontre U18 FEM ESPOIR POULE E du 20.01

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à l'inversion de la rencontre Journée 1 : FC EAUNE LABARTHE / US PLAISANCE se joue le 20.01 à 18h00 sur le terrain LABARTHE SUR LEZE (Synthétique).

En conséquence le match retour Journée 10 du 27.04 se jouera sur les installations sportives de US PLAISANCE.

U15 FEM REGIONAL 1

Match MONTPELLIER / BEZIERS du 28.01

Suite à l'accord des deux clubs pour REPORTER la rencontre U15 FEM REGIONAL 1 du 28.01 au 30.03

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DEFAVORABLE au report de la rencontre (Date trop lointaine).

- MONTPELLIER HSC / BEZIERS est maintenue à sa date initiale (le 28.01 à 10H30).

Suite à un nouvel accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 FEM R1 du 28.01

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre

- MONTPELLIER HSC / BEZIERS AS se joue **le 25.02** à 10h30.

La CRGC informe les clubs qu'en cas de match non joué, le match sera fixé automatiquement au MERCREDI 28.02.

U15 FEM TERR

Suite à l'arrêté Municipal de la Mairie VIGOLET AUZIL interdisant les installations sportives
La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,
Décide : de reprogrammer la rencontre suivante :
COTEAUX / CINTEGABELLE du 07.01 est reportée au 14.01.24.
La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

U15 TERR FEM POULE A

Pour faire suite au mail du club US CONQUES (505973) du 14.01.24, informant le retrait d'engagement de l'équipe U15 FEM dans LE CHAMPIONNAT U 15 FEM TERRITOIRE POULE A – 2°PHASE -

La C.R Gestion des compétitions section Féminines ENREGISTRE LE FORFAIT GENERAL de l'équipe de US CONQUES à compter du 15.01.24.

U15 TERR FEM POULE C

Pour faire suite au mail du club AUCH (541854) du 18.01.24, informant le retrait d'engagement de l'équipe U15 FEM dans LE CHAMPIONNAT U 15 FEM TERRITOIRE POULE C – 2°PHASE -

La C.R Gestion des compétitions section Féminines ENREGISTRE LE FORFAIT GENERAL de l'équipe de AUCH à compter du 18.01.24.

REGIONAL 2 FUTSAL POULE B

Mail du club CAYUN FUTSAL CLUB n° 853403 en date du 12.01.24, informant le forfait général de l'équipe 2 en championnat Régional 2 Futsal

La Section FUTSAL

- Enregistre le forfait Général de l'équipe 2 du club CAYUN FUTSAL CLUB en championnat Régional 2 à compter du 12.01.24

FOOT ENTREPRISE REGIONALE POULE ELITE

Match UNION COURTAGE FC / OC D POMPERT du 29.01.24

Demande du club UNION COURTAGE FC de jouer la rencontre le 22.01.24 en raison de leur déplacement à LIMEIL BRANNES le 27.01 pour la Coupe du France

La Section FOOTBALL ENTREPRISE

- Émet un avis favorable à la demande du club UNION COURTAGE FC
- UNION COURTAGE / OC D POMPERT est fixée au 22.01 à 20h au terrain de Lardenne 2

FOOT ENTREPRISE REGIONALE POULE ESPOIR

Match LIEBHERR / ASPIC du 15.01.24

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 22.01.24

La Section FOOTBALL ENTREPRISE, conformément à l'article 151 des Règlements Généraux de la FFF,

- Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs
- La rencontre est maintenue au 15.01.24